



**Le propriétaire forestier :
un allier ou un adversaire
dans la protection des milieux humides?**



Quelques exemples d'initiatives de la FPFQ dans la protection environnementale

Information et éducation :

www.foretprivee.ca (depuis 2011)

Revue Forêts de chez nous (depuis 1990)

Formation d'un jour (depuis 1956)

Production d'outils :

Guide de saines pratiques (1995, 2003)

Calculs de possibilités de récolte (1988, 1998, 2014)

Guides et cours en aménagement forêt-faune avec FFQ (1995-2000)

Certification forestière (depuis 1995)

Représentations gouvernementales :

Programme de remboursement de taxes foncières (incluant des crédits pour la délimitation des milieux sensibles (1965, 1986, 2013)

Programme de mise en valeur des forêts privées (depuis 1986)

La nécessité de s'intéresser aux propriétaires forestiers

- ❑ 16 % du territoire forestier productif du Québec appartient à 130 000 individus, sociétés ou compagnies.
- ❑ 60 000 propriétaires ont un plan d'aménagement forestier.
- ❑ La société demande aux propriétaires forestiers de produire des biens forestiers et de protéger l'eau, les milieux humides, la biodiversité et le couvert forestier.
- ❑ **Tous les jours, des propriétaires prennent des décisions quant à la gestion de leurs lots boisés, en toute indépendance, selon leurs connaissances.**

Des enquêtes pour comprendre les propriétaires forestiers

Année	Demandeur	Chargé de projet
1973	MRN	MRN
1985	MRN	FPFQ
1998-1999	Agences de mise en valeur de la forêt privée	Divers consultants
2012	Agences de mise en valeur de la forêt privée	FPFQ

En 2012, 2 215 répondants de toutes les régions (à l'exception des Laurentides).
Marge d'erreur de 3 %, 19 fois sur 20.

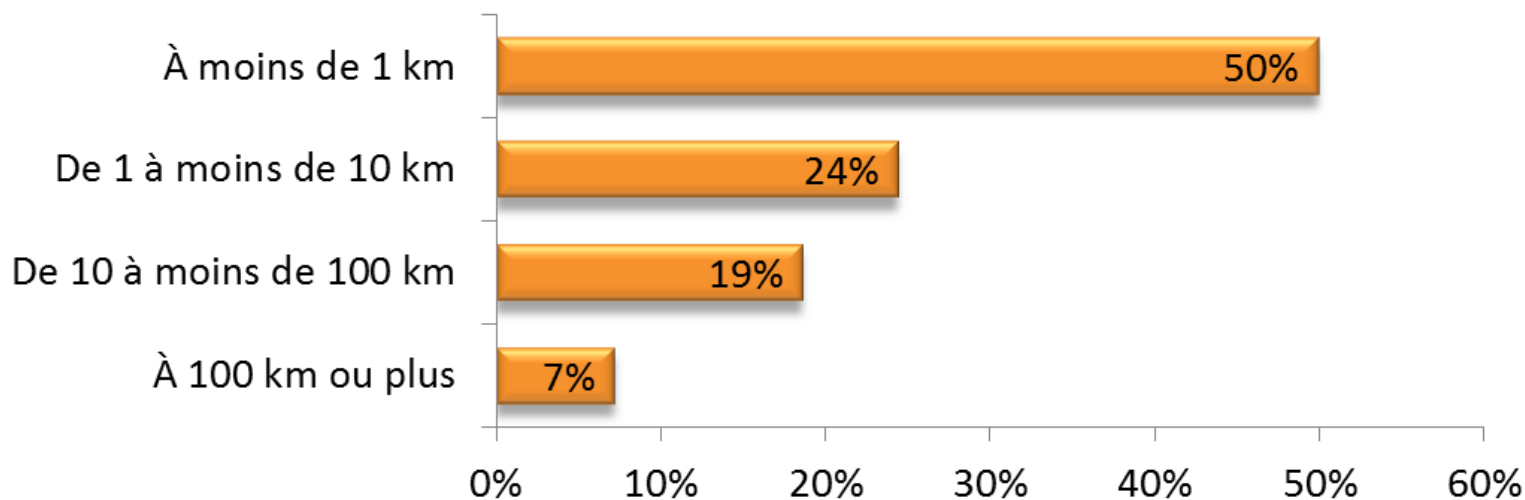
Ce que nous disent ces enquêtes

Le profil socio-économique des propriétaires forestiers est en mutation, mais leur comportement est stable :

1. Les propriétaires forestiers sont actifs;
2. Leurs motivations sont multiples.

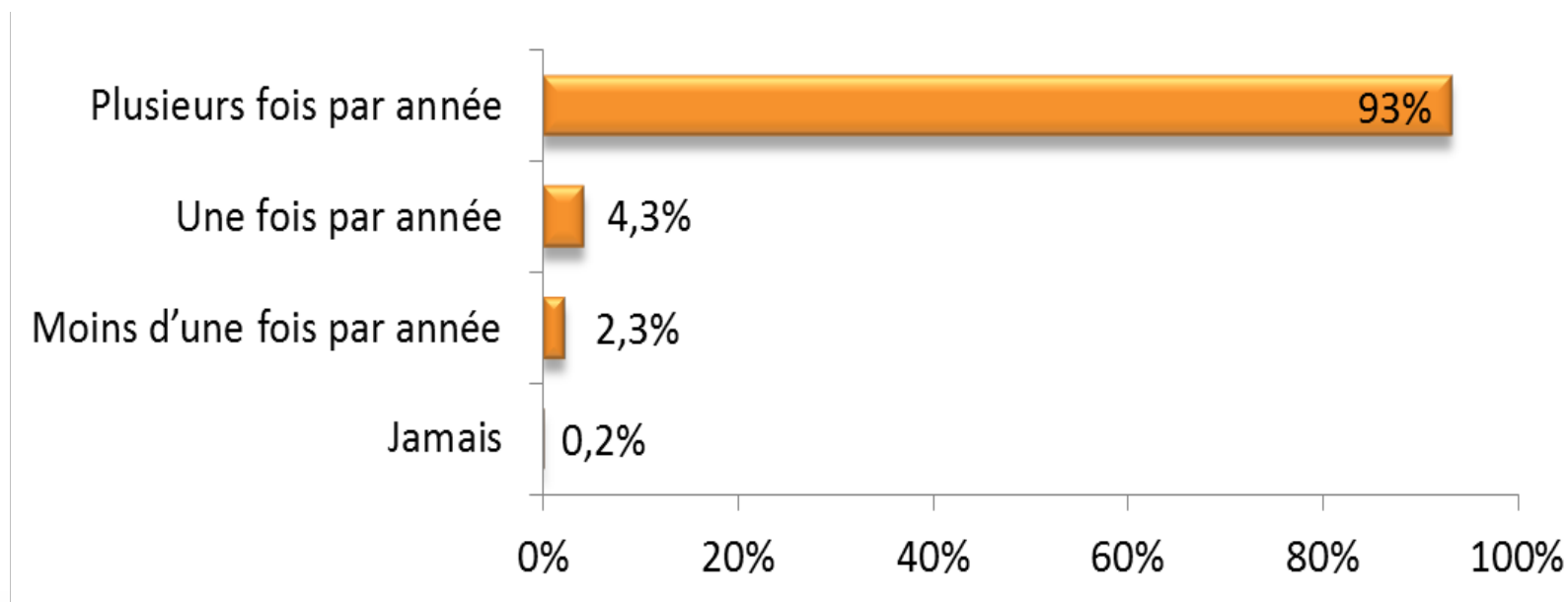
Les propriétaires fréquentent leurs terres

La distance du boisé le plus près de leur résidence



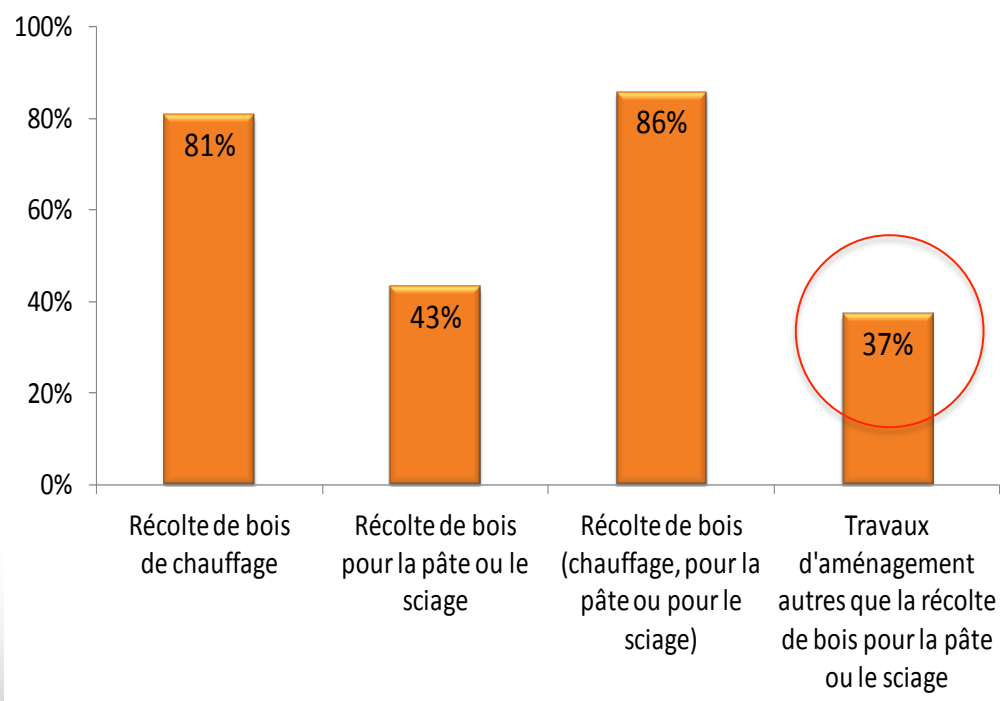
Les propriétaires fréquentent leurs terres

La fréquentation du boisé



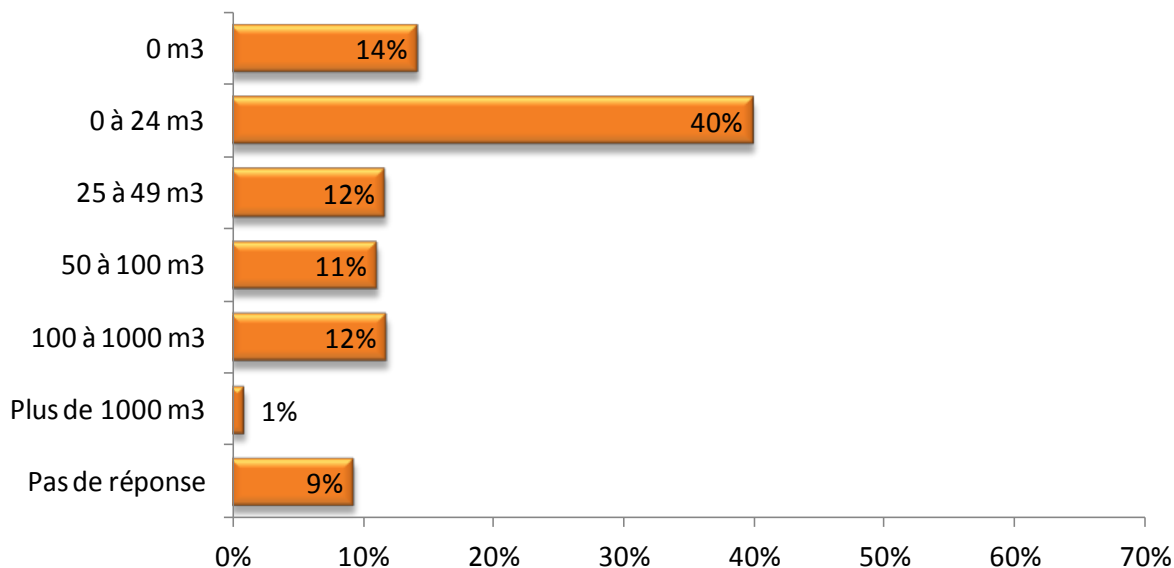
Les propriétaires forestiers sont actifs

Proportion de propriétaires forestiers réalisant des activités de récolte et d'aménagement forestier au Québec (5 dernières années)



Les propriétaires forestiers sont actifs

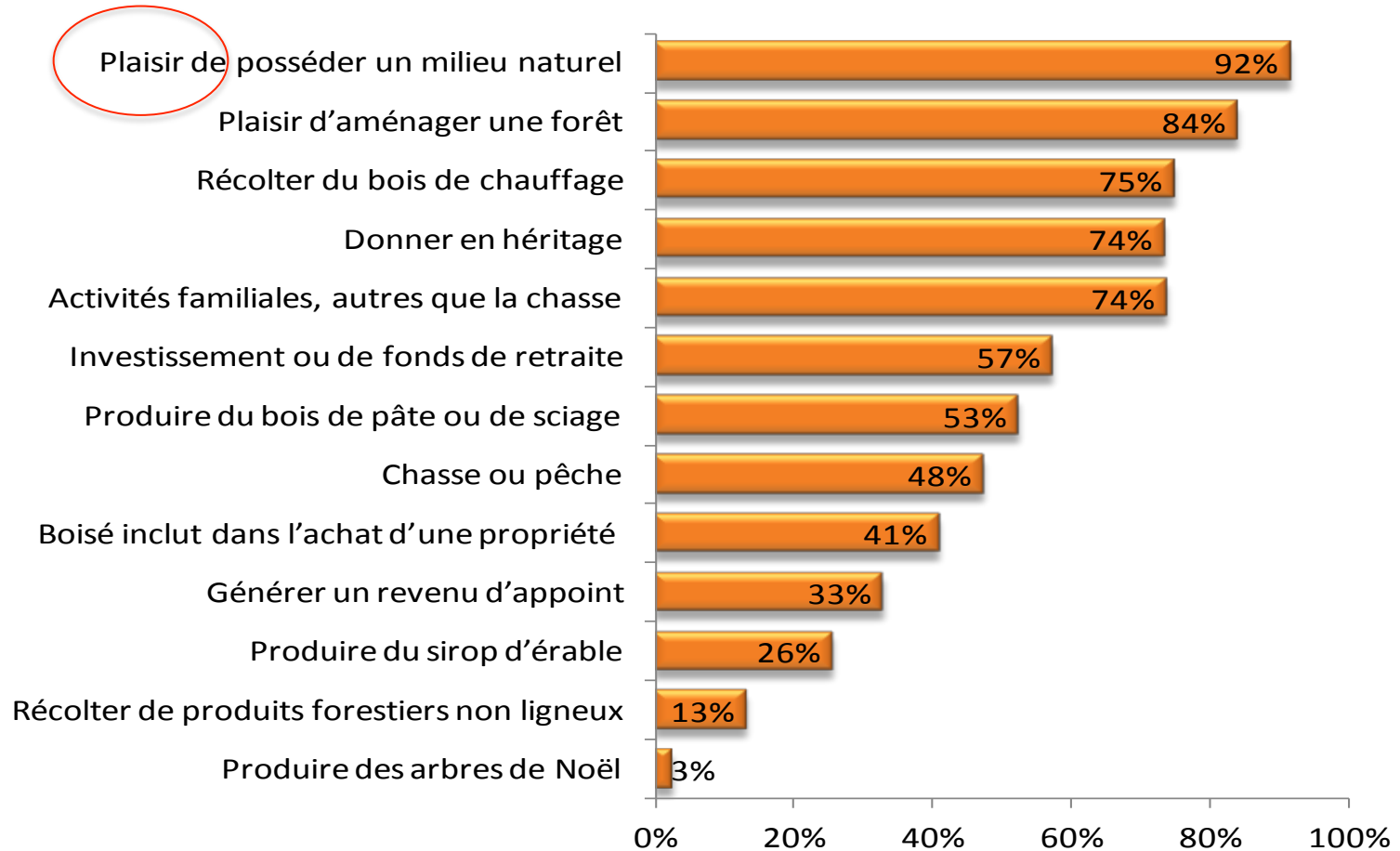
Proportion de bois récolté (chauffage, pâte, sciage) au cours des cinq dernières années chez les propriétaires forestiers au Québec



Un passe-temps, une activité à temps partiel ou un gagne-pain?

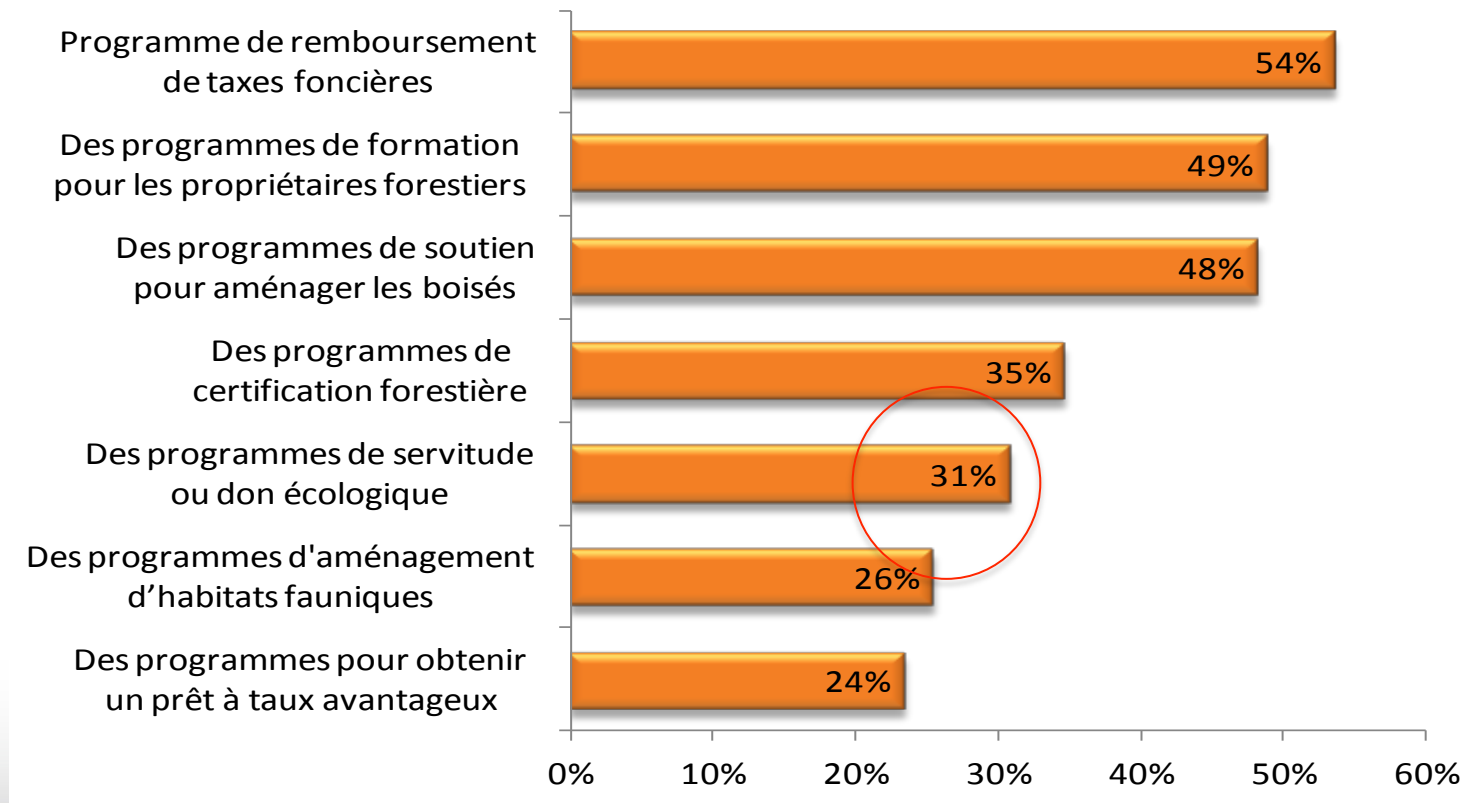
Leurs motivations sont multiples

Motivations des propriétaires forestiers du Québec de posséder un lot boisé



Leurs motivations sont multiples

Connaissances des propriétaires forestiers sur les mesures de soutien qui leur sont destinées au Québec



Un profil en mutation?

Occupation principale du propriétaire forestier québécois

	1973	1985	2012
Agriculteur	41 %	32 %	14 %
Col bleu (commis, ouvrier, travailleur forestier)	27 %	26 %	30 %
Col blanc (entrepreneur, technicien, professionnel)	N.D.	21 %	21 %
Retraité	11 %	16 %	33 %
Autres	21 %	5 %	3 %

Un profil en mutation?

Évolution du niveau de scolarité des propriétaires forestiers

	1973	1985	2012
Diplôme de niveau secondaire ou moins	87 %	N.D.	61 %
Plus d'un diplôme de niveau secondaire	13 %	N.D.	39 %

Un profil en mutation?

Principales motivations pour détenir un lot boisé

Motivations	1973	1985	2012
Pour un placement ou un investissement	38 %	53 %	57 %
Pour des activités récréatives ou le plaisir	9 %	60 %	84 %
Pour retirer un revenu des produits de la forêt	44 %	85 %	33 %
Pour l'acériculture	N.D.	23 %	26 %

Un profil en mutation?

Durée de possession du lot boisé

	1973	1985	2012
Moins de 5 ans	12 %	N.D.	9 %
De 5 à 10 ans	14 %	N.D.	16 %
De 11 à 20 ans	27 %	N.D.	23 %
Plus de 20 ans	46 %	N.D.	51 %

Un profil en mutation?

Proportion du revenu familial tiré de la propriété forestière

	1973	1985	2012
0 à 25 %	94 %	N.D.	95 %
26 à 50 %	4 %	N.D.	3 %
51 à 75 %	2 %	N.D.	1 %
76 à 100 %	1 %	N.D.	1 %

Des résultats surprenants?

Non, si on lit les résultats des autres enquêtes dans le monde!

Les comportements des propriétaires sont liés à des motivations internes et externes à l'individu.

Ce que nous dit la littérature scientifique

- ❑ Les motivations externes à l'individu :
 - Une opportunité de revenu;
 - L'existence d'un programme de partage de coûts;
 - La disponibilité de services-conseils;
 - La présence d'avantages fiscaux.

- ❑ Ces facteurs sont influencés par l'évolution des politiques forestières et de l'environnement de mise en marché des produits forestiers.

- ❑ Les motivations externes détermineront le calendrier et l'étendue des travaux forestiers.

Ce que nous dit la littérature scientifique

- ❑ Les motivations internes à l'individu :
 - Le lien de l'activité avec les valeurs personnelles;
 - La contribution de l'aménagement forestier à l'identité de l'individu.

- ❑ Ces facteurs sont influencés par l'ethnicité, les valeurs familiales, les valeurs personnelles, le genre et l'éducation.

- ❑ Les motivations internes sont les raisons fondamentales qui incitent un propriétaire à mettre en valeur son boisé.

Comment ces constats influencent-ils la protection des milieux humides

Les réglementations doivent être faites en fonction des personnes qu'elles visent! Si les propriétaires :

1. Fréquentent régulièrement leurs boisés;
2. Valorisent leurs différents usages et fonctions;
3. Retirent une fierté de la gestion de leurs forêts;
4. Visent à léguer leurs terres.

Nos recommandations au MDDELCC pour protéger les milieux humides

Alors, nous sommes d'avis que la MDDELCC devrait :

1. S'allier les propriétaires de ces milieux humides plutôt que de les confronter à des contraintes administratives;
2. Proposer des définitions permettant aux propriétaires d'identifier aisément les limites des milieux humides;
3. Protéger les milieux humides selon leur degré de fragilité et rareté;
4. Simplifier la procédure, réduire les délais et les frais pour obtenir un certificat d'autorisation pour les interventions sylvicoles de faible intensité;

Nos recommandations au MDDELCC pour protéger les milieux humides

5. Fournir des incitatifs financiers aux propriétaires forestiers qui doivent mettre en œuvre des mesures de protection sur leur lot;
6. Former les conseillers forestiers qui vont déjà chez les propriétaires de boisés pour qu'ils puissent délimiter les milieux humides plutôt que d'exiger l'apport d'un autre professionnel afin de réduire les coûts;
7. Reconnaître que les impacts de la sylviculture diffèrent des interventions qui changent la vocation des terres.

Pour plus d'information

www.foretprivee.ca

Fédération des producteurs forestiers du Québec

130 000 forestiers en action!

J'AMÉNAGE MA FORÊT | JE PROTÈGE MA FORÊT | JE CHERCHE UN EXPERT | JE CHERCHE DU FINANCEMENT | JE M'INFORME | NOTRE FÉDÉRATION

BIENVENUE SUR FORÊTPRIVÉE.CA

Le site de la Fédération des producteurs forestiers du Québec se veut un lieu de convergence des informations sur la forêt privée québécoise.[+]

1 358 814 000 arbres plantés depuis 1973 !

NOTRE RÉSEAU >

NOUVELLES

Éditorial du président
Madame la Ministre, il est temps de penser à la prochaine campagne électorale
14 septembre 2012

Communiqué
La campagne électorale répondra-t-elle aux enjeux des producteurs forestiers? 130 000 forestiers en attente.

TOP 10 DES ENJEUX

Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour le développement de la forêt privée au Québec?

Votez

QUEL TYPE DE PROPRIÉTAIRE FORESTIER ÊTES-VOUS?

ABONNEZ-VOUS à l'infolettre Forêts de chez-nous PLUS

ABONNEZ-VOUS à la revue Forêts de chez-nous

Internet | Mode protégé